

# Bulletin de **LIAISON** de la Communauté métropolitaine de Québec

Volume 3 • Numéro 1 | Juin 2006

## LE CONSEIL DE LA CMQ

### Composition du conseil de la CMQ

Suite aux élections du 6 novembre dernier et aux nominations faites par le conseil d'agglomération, le conseil et le comité exécutif de la CMQ sont composés de :

**Andrée Boucher**,  
mairesse de Québec, présidente  
du conseil et du comité exécutif  
**Danielle Roy Marinelli**,  
mairesse de Lévis, vice-présidente  
du comité exécutif

**Michel Giroux**,  
préfet de la MRC de La Jacques-  
Cartier, membre du comité exécutif  
**Anne Ladouceur**, conseillère de  
Lévis, membre du comité exécutif  
**Ralph Mercier**, conseiller de  
Québec, membre du comité exécutif  
**Jean-Pierre Bazinet**, conseiller de Lévis  
**Carole Bégin-Giroux**,  
conseillère de Québec  
**Jean-Claude Bouchard**,  
conseiller de Lévis  
**Ann Bourget**, conseillère de Québec  
**Henri Cloutier**, préfet de la MRC de  
La Côte-de-Beaupré

**Marcel Corriveau**, maire  
de Saint-Augustin-de-Desmaures,  
vice-président du conseil  
**Jean-Luc Daigle**, conseiller de Lévis  
**André Demers**, conseiller de Québec  
**Patrick Paquet**, conseiller de Québec  
**Denise Trudel**, conseillère de Québec  
**Jean-Pierre Turcotte**,  
préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans  
**Conrad Verret**, conseiller de Québec

Les séances du conseil se tiennent  
comme par les années passées à 17 h,  
le 3<sup>e</sup> jeudi du mois, au siège social de  
la CMQ. La population est invitée.

## COMMISSIONS PERMANENTES

### Programme de travail 2006

Tous les membres des commissions permanentes de la CMQ ont maintenant été nommés et les séances de travail ont débuté. Les commissions ont un important rôle conseil à jouer auprès du conseil de la CMQ. Ce dernier a par ailleurs adopté le programme de travail 2006 de chacune des commissions. Mis à part un des objectifs qui est commun aux quatre commissions, soit celui de formuler des avis spécifiques et généraux concernant le projet de schéma d'aménagement et de développement, voici les objectifs pour 2006 de chacune des commissions, et leur composition :

#### Commission Aménagement du territoire

##### Objectifs :

- Soumettre au conseil un projet de schéma d'aménagement et de développement accompagné de ses recommandations;
- coordonner les travaux des autres commissions devant collaborer à la réalisation du SMAD et obtenir d'elles des avis à l'égard de sujets du schéma en lien avec leurs préoccupations spécifiques;
- adresser au conseil des recommandations sur les avis demandés par la ministre des Affaires municipales et des Régions.

##### Membres :

**Jacques Teasdale**,  
conseiller de Québec, président  
**Henri Cloutier**, préfet de la MRC  
de La Côte-de-Beaupré, vice-président  
**Jean-Luc Daigle**, conseiller de Lévis  
**Guy Perrault**, conseiller de Québec

#### Commission Développement économique et touristique

##### Objectifs :

- Dresser un bilan général du Plan des grands enjeux de développement économique, notamment sur l'évolution de l'économie et des enjeux ainsi que sur sa mise en œuvre;
- assurer un suivi particulier des enjeux économiques concernant l'accueil des projets, le rayonnement international et la diversification de l'économie de la région métropolitaine de Québec;

##### Composition :

**Michel Giroux**, préfet de la MRC  
de La Jacques-Cartier, président  
**Marc Simoneau**,  
conseiller de Québec, vice-président  
**Richard Côté**, conseiller de Québec  
**Danielle Roy Marinelli**,  
mairesse de Lévis

#### Commission Environnement

##### Objectifs :

- Développer des positions métropolitaines à l'égard des problématiques abordées par l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent;

Objectif spécifique pour ce qui concerne le plan de gestion des matières résiduelles :

- Dresser un bilan du PGMR de la CMQ (Rive-Nord) pour l'année 2005 et assurer la coordination des mesures confiées à la CMQ.

##### Composition :

**Jean-Claude Bouchard**,  
conseiller de Lévis, président  
**Raymond Dion**,  
conseiller de Québec, vice-président  
**François Picard**,  
conseiller de Québec  
**Jean-Pierre Turcotte**,  
préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans

#### Commission Transport en commun métropolitain

##### Objectifs :

- Soumettre au conseil un plan d'action pour le développement du transport en commun métropolitain;

##### Composition :

**Paul Shoiry**, conseiller de Québec,  
président  
**Jean-Pierre Bazinet**, conseiller  
de Lévis, vice-président  
**Henri Cloutier**, préfet de la MRC  
de La Côte-de-Beaupré  
**Patrick Huot**, conseiller de Québec

## TITRE DE TRANSPORT EN COMMUN MÉTROPOLITAIN

### Renouvellement de l'entente pour trois ans

En octobre 2003, à l'initiative de la CMQ, le Réseau de transport de la Capitale, la Société de transport de Lévis, le ministère des Transports du Québec (MTQ), la Société des traversiers du Québec et la CMQ ont joint leurs efforts et mis en place un titre de transport en commun métropolitain. Initialement prévue pour un peu plus de deux années, l'entente intervenue a été récemment renouvelée pour trois années supplémentaires, jusqu'à la fin de 2008. Le titre métropolitain permet aux utilisateurs des réseaux de transport en commun de la Rive-Nord et de la Rive-Sud de se déplacer avec un seul laissez-passer.

À ses débuts, la vente de titres métropolitains a permis à un peu plus de trois cents utilisateurs de profiter de rabais substantiels pour leurs déplacements interrives. La conjoncture économique aidant, ce nombre a dépassé les 500 utilisateurs en mars 2006, pour un total d'environ 40 000 déplacements mensuels. Le projet est un franc succès pour ce qui est de la promotion de l'utilisation du transport en commun. Il atteint les objectifs d'amélioration de l'accessibilité entre les deux rives du fleuve pour les citoyens et participe à la réduction des coûts des déplacements, principalement pour les étudiants et pour les travailleurs qui doivent changer de rive pour exercer leur métier.

La CMQ est à étudier si des options de bonification supplémentaire pourraient être mises de l'avant pour améliorer les services de transport en commun entre les deux rives, notamment par une meilleure harmonisation des horaires et des tracés. Cet examen s'inscrit dans la volonté de la CMQ de promouvoir le transport en commun sur l'ensemble de son territoire.

Surveillez bien ! Il semblerait que de nouveaux sommets puissent être atteints bientôt...

## SCHÉMA MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

### Un projet pour décembre 2006

En vertu de sa loi constitutive, la CMQ devait adopter, en décembre 2005, un projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement (SMAD). À la demande du conseil, la ministre des Affaires municipales et des Régions autorisait, en février dernier, le report de son adoption et fixait l'échéance au plus tard au 31 décembre 2006. Pour tenir compte de ce délai, le calendrier d'élaboration du SMAD a été révisé. Celui-ci prévoit que d'ici l'adoption du projet de schéma, deux documents seront préparés. Le premier présente un État de situation du territoire, en dégage les constats et spécifie les enjeux à considérer dans le cadre d'élaboration du schéma. En cours de préparation, son dépôt au conseil est prévu pour le mois de septembre. Quant au second, qui constitue le projet de SMAD, il sera développé au courant de l'été et de l'automne 2006. Il comprendra les orientations, les intentions et les objectifs d'aménagement, de même que les grandes affectations du territoire et les dispositions normatives applicables. Son adoption en décembre 2006 sera suivie, au printemps 2007, d'une consultation publique dans chacune des constituantes de la CMQ. À la lumière de ces consultations publiques, le projet sera ajusté en prévision de l'adoption du SMAD, dont l'échéance est fixée au mois de décembre 2007.



**Communauté  
métropolitaine  
de Québec**

**Bâtir. Dans un même esprit.**

## CENTRE RÉGIONAL DE COMPOSTAGE

### Octroi d'une subvention à la CMQ

Dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles de la CMQ (Rive-Nord), l'objectif de valoriser 60 % des résidus verts et des résidus alimentaires posait le défi de construire les infrastructures en mesure de traiter ces résidus en vue de leur mise en valeur. En effet, le taux de mise en valeur actuel des résidus verts sur le territoire de la CMQ est de l'ordre de 30 %, alors qu'il est presque nul en ce qui a trait aux résidus alimentaires. Ces catégories de résidus comptent pour plus de 40 % des matières résiduelles générées par le secteur municipal, et leur mise en valeur constitue donc un élément clef du succès du PGMR. Pour permettre l'atteinte de l'objectif de 60 % de mise en valeur de ces matières organiques, une augmentation considérable des capacités de traitement est requise, car seulement pour le secteur municipal, plus de 60 000 tonnes/an de résidus verts et alimentaires doivent être mises en valeur, comparativement à environ 18 000 tonnes/an actuellement. De plus, aucune infrastructure n'existe actuellement sur le territoire de la CMQ Rive-Nord pour traiter ces matières autrement que par incinération ou enfouissement, les résidus verts étant transportés à l'extérieur du territoire pour être compostés. Comme prévu au PGMR, une étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un centre régional de compostage était donc nécessaire.

La CMQ a déposé, en 2005, une demande de subvention au Fonds municipal vert de la FCM lui permettant un remboursement maximum de 50 % des études nécessaires à l'implantation de cette installation.

La demande d'aide financière à la FCM a été acceptée en février 2006. Confiée à la CMQ, l'étude, en cours de réalisation, permettra de préciser la ou les technologies à retenir, le mode de collecte, l'arrimage avec les infrastructures existantes et globalement, la faisabilité technique, environnementale et économique de ce projet de centre de traitement des matières organiques.

Pour abonner un collègue, modifier un abonnement, recevoir la version électronique de ce Bulletin ou en commenter le contenu, veuillez vous adresser à : Bulletin de liaison, CMQ, 1130 route de l'Église, Québec (Québec), G1V 4X6, par télécopieur au 418 641-6545 ou par courriel à [info@cmquebec.qc.ca](mailto:info@cmquebec.qc.ca).

**[www.cmquebec.qc.ca](http://www.cmquebec.qc.ca)**